

Communiqué de presse

Semaine de la mobilité 2019

Le Canton s'engage avec Mobilis pour favoriser la mobilité de loisirs en transports publics

Les Vaudois se déplacent davantage pour leurs loisirs que pour leur travail, et plus en voiture qu'en transports publics. Pour encourager à une mobilité de loisirs plus durable, le Canton lance une campagne de sensibilisation et s'associe avec la Communauté tarifaire vaudoise pour développer des offres incitatives et innovantes afin d'encourager à l'utilisation des transports publics pour les loisirs. L'offre attractive proposée aux abonnés de Mobilis jusqu'à fin novembre en appellera d'autres dès l'année prochaine, dans le cadre d'un partenariat renforcé et d'une nouvelle campagne à ancrage régional fort, au printemps.

Depuis de nombreuses années, le Canton s'engage fortement pour développer l'offre et les infrastructures de transports publics. Les subventions au trafic régional ont progressé de 60% entre 2008 et aujourd'hui pour atteindre 230 millions en 2019. Sur la même période, 862 millions ont été investis pour l'infrastructure ferroviaire, sans compter les importants soutiens financiers obtenus de la Confédération. L'amélioration continue des horaires et la multiplication des cadences dans l'ensemble du Canton portent leurs fruits, puisque l'offre a progressé de plus de 30% sur l'ensemble du territoire. Conséquence, les habitudes des pendulaires ont évolué de manière positive puisque la part modale des transports publics pour les déplacements liés au travail et à la formation a augmenté de 6% depuis les années 2000, avec pour corollaire une diminution de l'utilisation de la voiture individuelle.

L'attention du Canton se porte aujourd'hui sur la mobilité de loisirs qui représente le principal motif de déplacement des Vaudois (40% de leurs déplacements quotidiens contre un quart pour les trajets pendulaires). Les déplacements de loisirs se font aujourd'hui pour moitié en voiture, contre 41% en modes doux et seulement 9% en transports publics. « La marge de progression de l'utilisation des transports publics pour les loisirs est énorme. Au regard des montants investis et pour tendre vers une mobilité plus durable et préservant le climat, les transports publics doivent être davantage utilisés aux heures creuses. Il est nécessaire d'agir et nous plaçons désormais notre campagne de sensibilisation et d'encouragement annuelle sur ce thème », explique Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures. Un usage plus important des transports publics pour les déplacements liés aux loisirs permettrait de limiter les nuisances générées par la mobilité et de préserver le climat : un déplacement en train génère en effet 95% d'émissions de gaz à effet de serre en moins, comparativement à un déplacement en voiture.

C'est pourquoi, à l'occasion de la 13^e Semaine de la mobilité qui démarre le 10 septembre, le Canton renforce son partenariat avec Mobilis qui propose à ses abonnés une carte journalière leur permettant de voyager librement et pour 5 francs sur la presque totalité du canton jusqu'à fin novembre. La campagne d'affichage cantonale sera diffusée dans une cinquantaine de communes et villes partenaires, ainsi que par toutes les entreprises de



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

transport régionales et les CFF. A l'instar des éditions précédentes, les communes proposeront également durant le mois de septembre une cinquantaine d'activités sensibilisant à la mobilité durable, recensées sur le site officiel de la campagne (www.vaudmobile.ch). C'est le cas à Pully notamment, qui organise une journée d'échanges et d'activités autour du thème de la mobilité de loisirs, le 20 septembre (infos sur www.pully.ch).

Ces prochaines années, le Canton entend renforcer son action pour encourager une mobilité de loisirs plus durable. Dès 2020, il donnera un ancrage régional plus fort à sa campagne de promotion de la mobilité de loisirs en transports publics qui sera planifiée au printemps. Dans cette optique, et pour inciter au changement d'habitude, des études seront lancées avec Mobilis afin de proposer de nouvelles offres incitatives et innovantes, tandis que les synergies avec les communes, les entreprises de transport et les acteurs des loisirs seront également développées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 septembre 2019

Renseignements complémentaires:

Etat de Vaud, Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 70 01

Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, Roland Bonzon, président, 079 466 54 80

Commune de Pully, Gil Reichen, syndic, 021 721 31 46

Des renseignements peuvent aussi être obtenus auprès des greffes des communes partenaires et sur le site [vaudmobile.ch](http://www.vaudmobile.ch)